



Le Président : Jean-Claude SANDRIER
Membre honoraire de l'Assemblée Nationale
Chevalier de la Légion d'Honneur

A Madame Elisabeth BORNE,
Ministre des transports
40, rue du Bac
75700 PARIS

Madame la Ministre,

Nous venons solliciter auprès de vous un rendez-vous concernant la ligne ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT). Deux raisons majeures suscitent cette demande.

La première concerne le schéma directeur en cours d'élaboration. La qualité du travail des services de l'Etat n'est pas en cause mais nous pensons qu'avant de définir des choix techniques, il convient de définir les enjeux pour les territoires desservis. Voulons-nous donner à nos départements une véritable artère radiale permettant une nouvelle dynamique de développement et qui correspondrait au souhait récemment exprimé par le Président de la République « d'un rééquilibrage des territoires » ? Ou restons-nous dans une régénération a minima qui n'aboutira même pas à retrouver le niveau des dessertes et temps de parcours des années 1960 ? Nous pensons que les choix à effectuer sont à ce niveau-là de réflexion, c'est pourquoi un échange avec vous nous paraît utile.

La deuxième raison de notre demande, qui est dans le prolongement de notre propos précédent, est la question des nouveaux trains. Nous étions à Limoges lorsque vous êtes venue devant le comité de concertation de la ligne POLT, réuni le 16 juillet dernier. Nous avons entendu de votre part, avec satisfaction, que le choix de nouveaux trains était acquis et que l'appel d'offres en cours irait à son terme.

Or, nous avons appris qu'un groupe industriel privé qui a fait le choix de ne pas répondre à l'appel d'offres, tentait de le faire annuler. Outre la méthode, cavalière et contestable, les propositions que fait ce groupe, sous prétexte de faire des économies, sont totalement inadaptées aux besoins d'une ligne de 712 km comme POLT.

Association Urgence Ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse

2, rue Galilée – 18 100 VIERZON

@ : contact@urgencelignepolt.info

Site : www.urgencelignepolt.info

Les considérations sur les amortissements sont contredites par différentes analyses ; la question des rames TGV que notre association a posée depuis longtemps, ne semble pas, d'après la SNCF, un modèle rentable. Nous pensons bien sûr qu'il faut être très vigilant sur le choix du matériel roulant car il doit être impérativement bien adapté à une ligne de 712 km et donc particulièrement confortable et équipé (une ligne qu'il est hors de question de tronçonner et donc de régionaliser). Nous pensons également qu'il ne faut pas hypothéquer l'avenir pour au moins 30 ans et que la meilleure façon de le faire est de choisir un train qui, s'il est conçu pour aller à 200 km/h, puisse être mis en capacité d'atteindre les 220 km/h dans des conditions tout à fait réalisables et peu coûteuses. Ce qui irait dans le sens d'élaborer un schéma directeur à la hauteur des enjeux économiques auxquels ont à faire face nos territoires.

Pour ces raisons et pour évoquer également la question des infrastructures, des dessertes et des gains de temps de trajet, nous souhaitons cet échange avec vous et sommes à votre disposition et celle de votre cabinet pour fixer ce rendez-vous.

En vous remerciant de votre attention et de votre intérêt pour une ligne essentielle et structurante du territoire national, nous vous adressons, Madame la Ministre, nos très respectueuses salutations.

Jean-Claude Sandrier

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JC Sandrier', written on a light-colored background.